

15252\*04

Liberté · Égalité · Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Formulaire obligatoire

## RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du au ou Année :			
Dénomination de l'entreprise :		Néant	
SIREN de l'entreprise PME au sens communautaire	Coche	er la case	
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés Cocher la case	:		
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :			
SIREN de la société déclarante			
Dénomination de la société mère :			
SIREN de la société mère			
I – RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'U SPÉCIALE (1)	NE DEC	CLARAT	TON
CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI)			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat			
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 7 $\%^2$ ] + [ligne 2 x 9 $\%^2$ ] + [[li x 7 $\%^2$ ] + [ligne 4 x 9 $\%^2$ ] ] x 10/90 + ligne 5)	gne 3		
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées de DOM	ıns les		
dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	1		
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	2		
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-30 du code du travail	2		
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-30 du code du travail	4		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5		
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DI	E L'ANN	NÉE	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés			

<sup>(2)</sup> Taux général de 7 % et taux de 9 % pour les rémunérations versées en 2017 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).



<sup>(1)</sup> Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n° 2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles (article 220 sexies du CGI)
Crédit d'impôt international cinéma et audiovisuel (article 220 quaterdecies du CGI)
Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux et de variétés (article 220 <i>quindecies</i> du CGI)
II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières
CRÉANCES REPORTABLES
Crédit d'impôt pour investissement en Corse
Crédit d'impôt en faveur de la recherche
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE
Crédit d'impôt famille
Crédit d'impôt pour les dépenses de prospection commerciale
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social

<sup>(3)</sup> Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte du formulaire n° 2069-RCI-SD.

## **NOUVEAUTÉS**

- À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, le formulaire n° 2069-RCI-SD doit être souscrit obligatoirement par voie électronique (article 1649 quater B quater du CGI modifié par la loi n° 2016-1918 du 29 décembre 2016 de finances rectificative pour 2016).
- Le taux du CICE passe de 6 % à 7 % pour les rémunérations versées en 2017 (article 244 *quater* C du CGI). Le taux reste à 9 % pour les rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

## **INFORMATIONS**

Certaines données du formulaire sont susceptibles d'être transmises à la Commission européenne dans le cadre de la transparence des aides d'État :

- case "dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM" (CICE à taux majoré dans les DOM prévu à l'article 244 *quater* C du CGI);
- case "dont crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM" (article 244 *quater* B du CGI);
- case "crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif" (article 244 quater W du CGI)